

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président rend hommage à M. le député Jean-Marc Chollet, décédé tragiquement la semaine dernière dans un accident d'avion. Il adresse également ses condoléances aux familles des deux disparus et fait observer une minute de silence aux membres du Grand Conseil.</p> <p>Mme la députée Catherine Roulet annonce que des membres de la Fondation Eben-Hézer serviront les députés à la buvette mardi prochain, 9 juin.</p> <p>Enfin, M. le Président souhaite un heureux anniversaire à M. le député José Durussel.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Véronique Hurni, Claude-Alain Voiblet, Catherine Labouchère, Gérald Cretegy, Jérôme Christen, Martial de Montmollin.</p> <p>Initiative: Jacques-André Haury.</p> <p>Détermination: José Durussel.</p> <p>Postulat: Nicolas Rochat Fernandez.</p> <p>Résolution: Jessica Jaccoud.</p>			
RENV-CE	3.	(15_INT_389) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Utilisation des PIG (Prestations d'Intérêt Général) comme un outil de subventionnement "occulte" qui pourrait biaiser la concurrence et la réalité des chiffres entre les établissements hospitaliers dans notre pays (Développement)			
RENV-CE	4.	(15_INT_390) Interpellation Régis Courdesse - LAT 1 et Bilan des réserves de Terrains à bâtir : une pseudo-souplesse basée sur des hypothèses de calculs discutables (Développement)			
RENV-CE	5.	(15_INT_391) Interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts - Mise en oeuvre de la nouvelle loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF) : on navigue à vue... (Développement)			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	6.	(GC 151) Election complémentaire d'un juge suppléant au Tribunal cantonal – Législature 2013-2017  Bulletins délivrés : 128 Bulletins rentrés : 128 Bulletins nuls : 0 Bulletins valables : 128 Majorité absolue : 65 Bulletins blancs : 14 Est élue avec 114 voix, Mme Anne Cherpillod .		Ansermet J.	
TRAITE	7.	(GC 152) Election complémentaire d'un juge au Tribunal neutre – Législature 2012-2017  Bulletins délivrés : 118 Bulletins rentrés : 118 Bulletins nuls : 0 Bulletins valables : 118 Majorité absolue : 60 Bulletins blancs : 3 Est élu avec 114voix, M. Alain Thévenaz. 1 voix éparse.		Ansermet J.	
OA	8.	(207) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'étude de CHF 7'240'000.- destiné à financer les études nécessaires pour l'extension et la mise en conformité du bâtiment l'Unithèque à l'Université de Lausanne à Dorigny(1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 92 oui, 2 non et 8 abstentions. (2ème débat) : art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 92 oui et 1 abstention .	DFJC.	Jaquet-Berger C.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	(226) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 22 millions pour financer les subventions cantonales en faveur d'entreprises d'améliorations foncières pour une durée de deux ans(1er débat)  (1er débat) : entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des ¾ requise) est acceptée par 87 oui, 2 non et 6 abstentions. (2ème débat) : art. 1 et 2 acceptés sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 100 oui et 1 abstention.	DTE.	Richard C.	
RENV-CE	10.	(15_POS_112) Postulat Yves Ravenel et consorts - Crédit-cadre des améliorations foncières : un montant en conformité avec la loi  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat) sont acceptées avec une abstention.	DTE	Richard C.	
OA	11.	(222) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Alexis Bally et consort concernant la collecte sélective des déchets dans les grands centres commerciaux  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à l'unanimité	DTE.	Trolliet D.	
TRAITE	12.	(15_INT_365) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation José Durussel - Demain, la fin des sapeurs-pompiers locaux volontaires ?  Une détermination José Durussel suite à la réponse du Conseil d'Etat à son interpellation est acceptée par 70 oui et 37 abstentions. Consistant en un voeu elle est transmise au Conseil d'Etat qui a trois mois pour informer le Grand Conseil de la suite qui lui sera donnée.	DTE.		
TRAITE	13.	(14_INT_276) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Freymond Cantone - ECA et investissements financiers : de la question des risques, de la responsabilité et d'acteur sur le marché de l'immobilier...	DTE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 2 juin 2015

de 14 h.00 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification  
 OA+M = objet adopté avec modification  
 RET = objet retiré  
 REF = objet refusé  
 REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière  
 TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps  
 RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information  
 RENV-SD = objet renvoyé suite débat  
 RENV-COM = objet renvoyé en commission  
 RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	(15_INT_344) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alice Glauser - Le SAN se rend-il compte des graves dégâts qu'il occasionne ?	DTE		
RENV-T	15.	(176) Exposé des motifs et projet de décret portant adoption du Plan directeur des carrières 2014(1er débat)  Une motion d'ordre demandant le report du traitement de cet objet en raison de l'absence de la Conseillère d'Etat en charge du dossier est acceptée par 95 oui, 10 non et 14 abstentions.	DTE.	Yersin J.R.	09/06/2015

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :